



Aides Financières pour la Rénovation Energétique



Nils DEGRAAF, Chargé de rénovation

Anne-Frédérique COUCHAUD, Cheffe de Projet Renov'Habitat durable

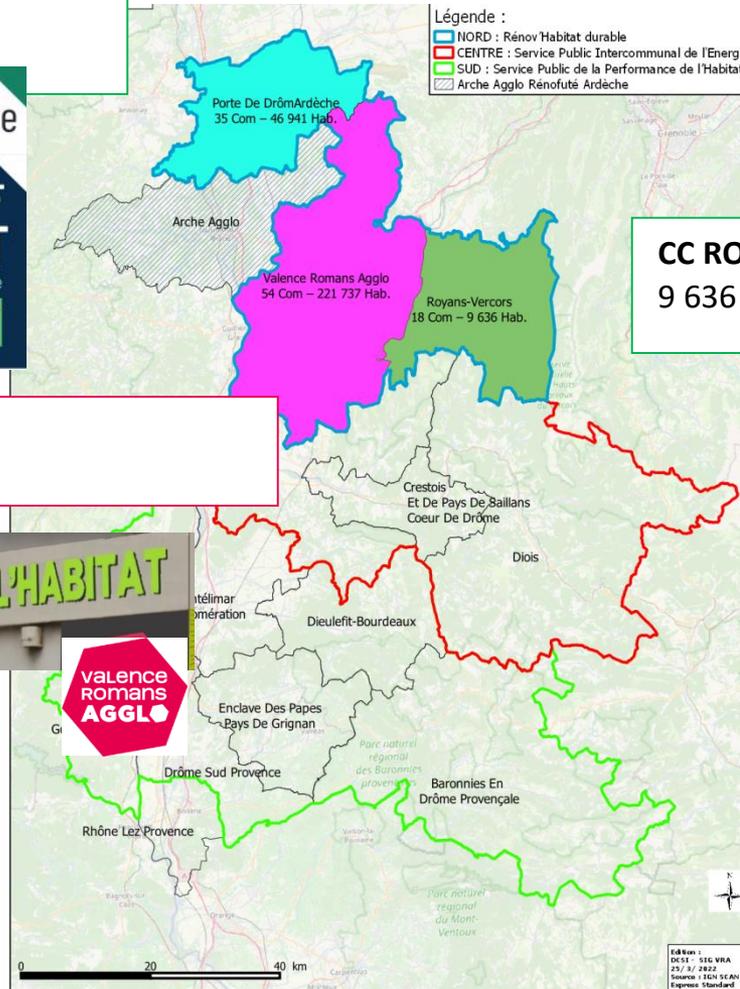
Territoire d'intervention



CC PORTE DE DROMARDECHE
46 941 habitants



CA VALENCE ROMANS AGGLO
221 737 habitants



CC ROYANS VERCORS
9 636 habitants



Information

25
minutes

Sensibilise, informe et oriente tous les propriétaires de logements privés

- Aides financières
- Etapes et acteurs du projet
- → Professionnels partenaires locaux



Conseil

1 h 15

Rendez-vous individuel avec un chargé de rénovation :

- Analyse du projet,
- Préconisation de travaux
- Plan de financement personnalisé
- Orientation vers dispositif dédié

Accompagnement

3 jours

Accompagnement avec un chargé de rénovation ou SOLIHA :

- Visite à domicile & Analyse du bâti
- Préconisation et priorisation de travaux
- Mise en relation avec groupement d'entreprise / ou Maître d'Œuvre
- Aide aux demandes subvention et prêts
- Suivi post travaux

Subvention si professionnels privés :

- AMO / Audit / Maitrise d'œuvre



Quels financements pour ce projet ?

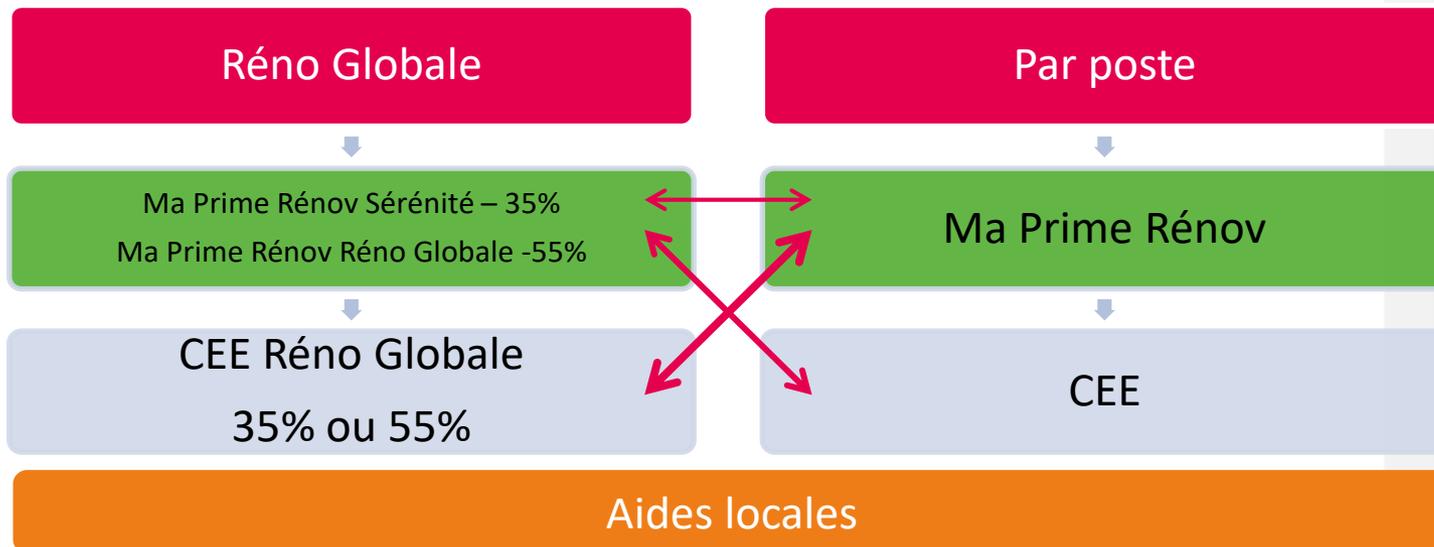


La massification de la rénovation énergétique est basée sur des politiques nationales et locales incitatives : Chaque échelon → des aides spécifiques

Les CEE : des sources de financement additionnels issues du privé

Des financements différents pour la rénovation par étapes ou la rénovation globale, parfois cumulables ou substituables...

Le coût d'une rénovation est de plus de 600€/m² → La recherche du financement le plus avantageux est une nécessité.



Ma Prime Rénov

Bleu (Très modeste) / **Jaune (Modeste)** / **Violet (Intermédiaire)** / **Rose (Aisé)**

Dépend des ressources du foyer fiscal
1 personne = 1 part
Maximum 20 000€
Aide en forfait au m² ou en somme fixe

TVA

Réduite à 5,5% ou 10% pour certains postes (Volets, PAC Air/Air, etc)

CEE

Dépend des ressources du foyer fiscal
1 personne = 1 part
Des bonus via les Coups de Pouce
Aide en forfait au m² ou en somme fixe

Eco PTZ

Sans taux d'intérêt, sans frais de dossier mais avec des frais d'assurance, sur 15 ans max
7 000€ Max pour des menuiseries
15 000€ pour un 1 poste, 25 000€ pour 2 et 30 000€ pour 3

Ma Prime Rénov Sérénité

Bleu (Très modeste) / **Jaune (Modeste)**

Au moins 35% de gain énergétique

50 ou **35%** de prise en charge avec un plafond à **15 000 / 10 500€**

Aide du département **500/250 €**

Bonus Sortie de passoire : 1 500€ augmenté à 2 000€ si atteinte du niveau BBC

Ma Prime Rénov Rénovation globale

Violet (Intermédiaire) / **Rose (Aisé)**

Au moins 55% de gain énergétique

Un montant fixe **7 000 / 3 500€**

Un Bonus Sortie de passoire : **1 000 / 500€**

Un Bonus Atteinte du BBC : **1 000 / 500€**

Audit obligatoire pour bénéficier de ces aides !

CEE

Montant variable suivant l'écart entre l'état initial et la performance après travaux : 1 500 à plus de 20 000€

TVA

Parfois à 20% lorsque des travaux lourds sont menés

Eco PTZ

50 000€ Max avec une durée prolongée à 20 ans

Favoriser la rénovation globale de qualité

Valence Romans Agglo	Portes de Drome Ardèche
<p>2 000 à 5 000€ pour les ménages Jaunes et bleu 7 000€ pour les projets Dorémi ou Architectes partenaires</p> <p>→ Cahier des charges de prescription</p>	<p>2 000 à 7 000€ pour des projets allant de 35% à +de 70% de gains énergétique avec étiquette B à la clé</p>

Promouvoir l'innovation

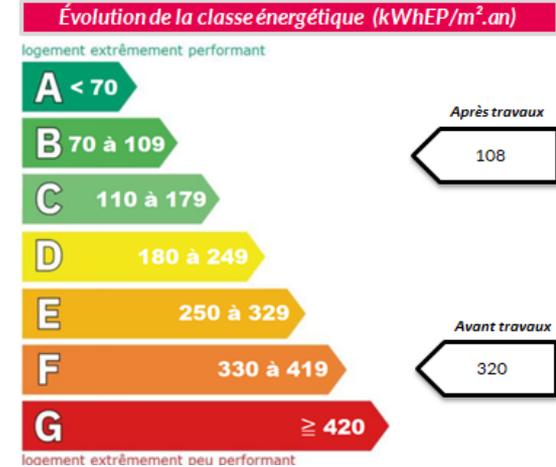
Valence Romans Agglo	Portes de Drome Ardèche
<p>Toitures végétales : 15 000€ maximum Végétalisation : 20 à 50% de prise en charge Géothermie/Chaudière biomasse et système solaire combiné : 2 000 à 4 000€ ITE, Sarking et isolation des rampants : 1 000€ pour l'usage de matériau biosourcés 500€ de bonus si les matériaux sont locaux</p>	<p>1 000€ de bonus pour l'utilisation de matériaux biosourcés</p>

Travaux considérés	Prescriptions techniques
Isolation Thermique par l'Extérieur ou par l'Intérieur avec conservation des menuiseries	Si largeur du dormant de la menuiserie en partie latérale et supérieur est de dimension minimale de 3 cm, isolation obligatoire des retours de tableau/linteaux.
Isolation Thermique par l'Extérieur avec conservation des occultations	<p>La conservation des occultations n'est pas obligatoire.</p> <p>Volets Battants Bois –les volets doivent être remplacés ou adaptés et reposés avec des gonds déportés pour permettre l'ITE.</p> <p>Persiennes Métalliques – dépose et remplacement obligatoire.</p> <p>Volets roulants PVC ou alu – dépose et redimensionnement et repose ou remplacement recommandée de manière alternative, les retours de tableau seront isolés et un isolant sera placé dans le fond du coffre.</p>
Remplacement des menuiseries sans isolation des murs	Prévoir des menuiseries à dormant élargi .
Remplacement des menuiseries couplé à Isolation Thermique par l'Extérieur ou par l'Intérieur	Isolation des retours de tableau ou déplacement des menuiseries dans le prolongement des menuiseries aux nues du mur extérieur (ITE) ou intérieur (ITI) .
Isolation Thermique l'Intérieur	Mise en place obligatoire d'un pare-vapeur hygrovariable en bâti ancien ; et pare-vapeur/ou frein vapeur avec SD adapté en bâti conventionnel.
Isolation des parois verticales (murs et/ou fenêtres) et gestion de la qualité de l'air	<p>Dans le cas d'une VMC simple flux présente : Vérification du bon fonctionnement de la VMC (bouches nettoyées, débits corrects, pressions aux bouches entre 80 et 160Pa...)etde présence d'entrée d'air sur les menuiseries des pièces de vie uniquement et présence de bouches d'extraction uniquement dans les dans les pièces humides (sdb cuisine wc buanderie) (si VMC simple flux) .</p> <p>Dans le cas d'une VMC double flux présente ou à installer, vérifier l'absence d'entrée d'air et la présence de bouches d'insufflation d'air. Sinon mise en place de VMC obligatoire.</p>
Bâti ancien	<p>Dans le cas de murs en pierre, terre, mâchefer, galet, pisé, pan de bois, utilisation de matériaux isolants fibreux et d'enduit chaux et/ou argile perméable à la vapeur d'eau. Polystyrène, Polyuréthane, et ciment interdit.</p> <p>Si enduit extérieur ciment, à enlever systématiquement, et remplacer par enduit à la chaux.</p>
Isolation des combles	<p>Dans le cas où les murs et les combles sont isolés, la jonction de l'isolant entre des combles et les murs sera prévue (avec l'isolation de la tête de murs en cas Isolation Thermique par l'Extérieur par exemple).</p> <p>Dans le cas où l'isolation des murs ne serait pas encore prévue, il est conseillé d'anticiper celle-ci pour pouvoir traiter la jonction pendant la réalisation de l'isolation des combles. Le traitement à postériori de cette jonction entraînant des surcouts importants.</p> <p>Mise en place de matériaux incombustibles à proximité des points chauds suivant les règles professionnelles DTU24.1 et + DTU 41.10 et 41.11.</p> <p>Respect des DTU 45.10 et DTU 45.11, notamment concernant la mise en place de pare-vapeur dans les combles faiblement ventilés et les modalités d'isolation des trappes d'accès</p>

Exemple – financement rénovation globale

Dépenses par poste :

Travaux éligibles et travaux induits	Montant HT	Montant TTC
Isolation des murs par l'extérieur	21 000,00 €	22 155,00 €
Isolation du plancher bas (en sous-face)	3 150,00 €	3 323,25 €
Isolation des combles perdus	1 470,00 €	1 550,85 €
Ventilation mécanique Simple Flux	1 200,00 €	1 266,00 €
Chauffage solaire (également appelé système solaire combiné)	15 000,00 €	15 825,00 €
TOTAL :	41 820,00 €	44 120,10 €
Montant de la prestation d'AMO TTC (€) (si prestation sollicitée)		1 227,30 €
Coût total des travaux subventionnables TTC (€) :		45 347,40 €
Coût total TTC du projet (€) :		45 347,40 €



3 Parcours MaPrimeRénov' Sérénité et CEE :

Dépense totale éligible TTC	Montant MaPrimeRénov' Sérénité **	Montant CEE (avec Primes Energie)	Bonus et forfait complémentaires MaPrimeRénov' (BBC, Passoire, AMO)	Aides locales - ValenceRomansAgglo, Rénov'Habitat Durable et autres aides
46 547,40 €	10 500,00 €	5 100,00 €	2 100,00 €	11 450,00 €

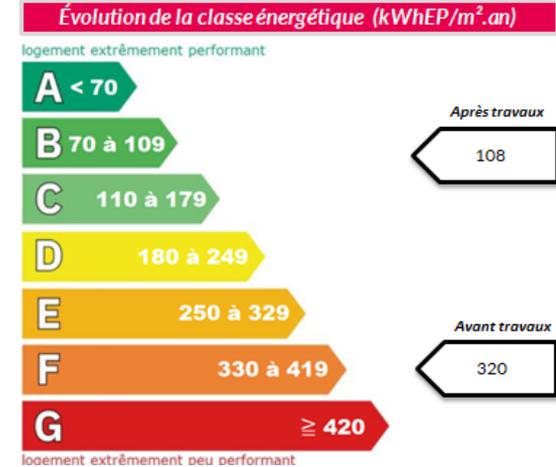
64% de subvention

Exemple – financement par poste



Dépenses par poste :

Travaux éligibles et travaux induits	Montant HT	Montant TTC
Isolation des murs par l'extérieur	21 000,00 €	22 155,00 €
Isolation du plancher bas (en sous-face)	3 150,00 €	3 323,25 €
Isolation des combles perdus	1 470,00 €	1 550,85 €
Ventilation mécanique Simple Flux	1 200,00 €	1 266,00 €
Chauffage solaire (également appelé système solaire combiné)	15 000,00 €	15 825,00 €
TOTAL :	41 820,00 €	44 120,10 €
Montant de la prestation d'AMO TTC (€) (si prestation sollicitée)		1 227,30 €
Coût total des travaux subventionnables TTC (€) :		45 347,40 €
Coût total TTC du projet (€) :		45 347,40 €



Travaux éligibles et travaux induits	Coût travaux TTC	Montant MaPrimeRénov' *	Montant CEE (avec Primes Energie)
Isolation des murs par l'extérieur	22 155,00 €	6 000,00 €	877,50 €
Isolation du plancher bas (en sous-face)	3 323,25 €		274,74 €
Isolation des combles perdus	1 550,85 €		432,18 €
Ventilation mécanique Simple Flux	1 266,00 €		128,21 €
Chauffage solaire (également appelé système solaire combiné)	15 825,00 €	7 868,75 €	4 000,00 €
Audit énergétique	1 200,00 €	400,00 €	
TOTAL :	45 320,10 €	14 268,75 €	5 712,63 €

Bonus et forfait complémentaires MaPrimeRénov' (BBC, Passoire, AMO)
1 500,00 €

Aides locales - ValenceRomansAgglo et Rénov'Habitat Durable
7 331,25

53% de subvention

Exemple – financement optimisé

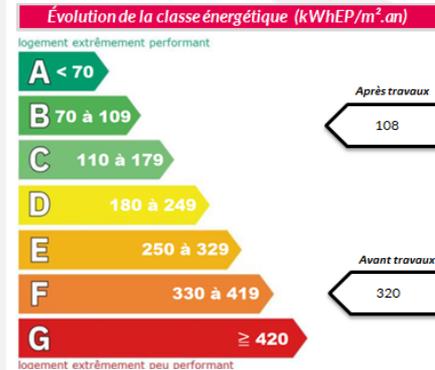


Travaux éligibles et travaux induits	Coût travaux TTC	Montant MPRS	Montant MaPrimeRénov' *	Montant CEE (avec Primes Energie)	
Isolation des murs par l'extérieur	22 155,00 €	9387€		877,50 €	
Isolation du plancher bas (en sous-face)	3 323,25 €			274,74 €	
Isolation des combles perdus	1 550,85 €			432,18 €	
Ventilation mécanique Simple Flux	1 266,00 €			128,21 €	
Chauffage solaire (également appelé système solaire combiné)	15 825,00 €			7 868,75 €	4 000,00 €
Audit énergétique	1 200,00 €			400,00 €	
TOTAL :€	45 320,10		9387€	8268,75 €	5 712,63

Bonus et forfait complémentaires MaPrimeRénov' (BBC, Passoire, AMO)
1 500,00 €

Aides locales - ValenceRomansAgglo et Rénov'Habitat Durable
11450

80 % de subvention



En réalité, ce n'est pas si simple...



Parfois, les aides poste par poste redeviennent plus intéressante que les forfait à la rénovation globale

Rajouter des travaux fait parfois payer moins cher car on passe un palier au niveau des aides

Obligation de faire les demandes avant de signer les devis pour les CEE (tolérance de 14 jours)

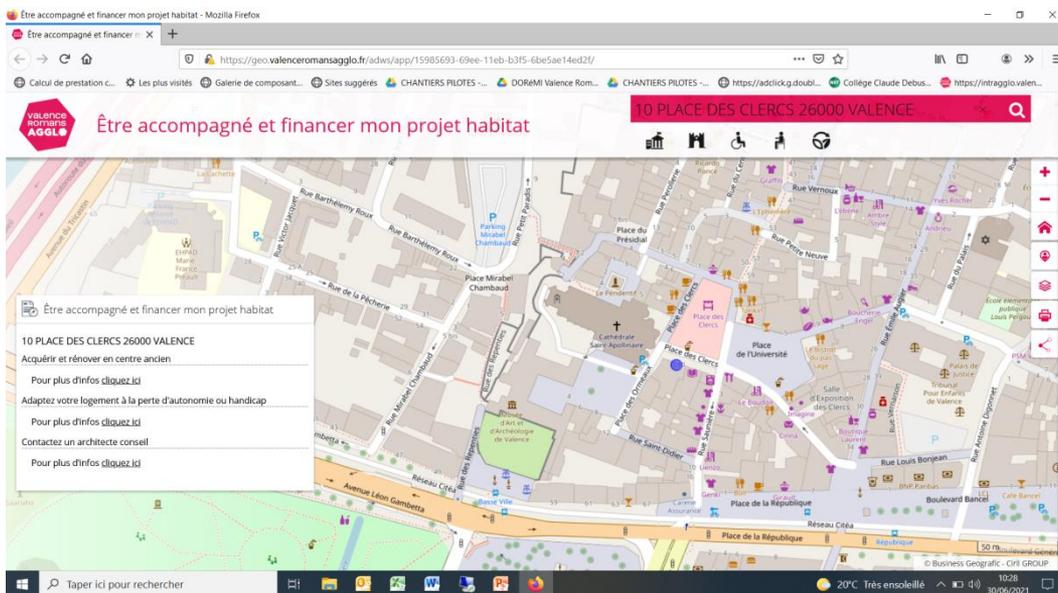
Pour MPR les travaux ne doivent pas avoir commencé

Pour l'ECO PTZ il faut des devis signés

Montants d'aides bloqués pour 2 ans avec MPR mais seulement 6 mois pour les CEE, il faut donc aller vite pour avoir le montant espéré et éviter les révisions peuvent rendre difficile le paiement des factures.

On est là pour accompagner vos clients dans la mobilisation et l'optimisation de leurs aides !

Outil géolocalisé « Être accompagné et financer mon projet habitat »



Disponible sur

<https://www.renov-habitat-durable.fr/je-finance-mon-projet/mes-aides-locales>

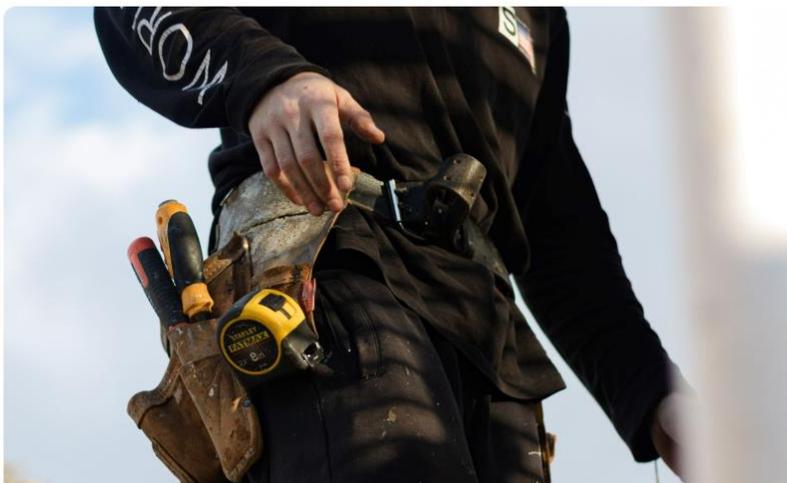
Avec les règlements des nombreuses aides locales sur VRA et Porte deDrôm'Ardèche

Ressources pour les professionnels

<https://www.renov-habitat-durable.fr/liste-partenaires/partenaire-travaux>

[ACCUEIL](#) / [PARTENAIRE PRO](#) / [PARTENAIRE TRAVAUX](#)

Partenaire Travaux



Professionnels du bâtiment : Devenez professionnel partenaire Rénov'Habitat durable.

Vous êtes un professionnel RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) les propriétaires que nous accompagnons ont besoin de vous ! Rejoignez les 176 professionnels partenaires formés à la rénovation performante.

Dans le cadre de l'accompagnement Rénov'Habitat durable, un chargé de rénovation lors d'une visite à domicile, réalise un état des lieux, des préconisations de travaux et des plans de financement qui intègrent les aides des collectivités locales à la rénovation performante. Désormais de nombreux propriétaires souhaitent faire appel à un groupement d'entreprise pour leur rénovation performante.

Merci pour votre attention

Nous contacter :

Tel 04 75 02 00 90

Mail: renov-habitat-durable@valenceromansagglo.fr

Lundi au vendredi 9 h – 12h et mardi et jeudi 13 h – 17 h

